

Questionnaire à Dailymotion au titre III de la loi du 22 décembre 2018 relative à la lutte contre la manipulation de l'information

PRESENTATION DU SERVICE

Merci d'indiquer :

- le nom du service, [Dailymotion](#)
- les nom, raison sociale et domiciliation de la société opératrice [Dailymotion SA \(Société Anonyme\), 140 boulevard Malesherbes, 75017 Paris, France](#)
- le nombre de visiteurs uniques par mois de chaque service en **France** (moyenne mensuelle en **2021** et en **2022**) :

[2021 : 9 millions](#)

[2022 : 8.2 millions](#)

- décrire la méthodologie de calcul du nombre d'utilisateurs uniques de Dailymotion en France :

[La moyenne mensuelle des destinataires actifs en France sur la plateforme Dailymotion, à savoir sur son site et son application \(disponible sur iOS et Android\), s'élève à 9 millions pour 2021 et 8.2 millions pour 2022. Cette moyenne a été calculée sur la base de l'identifiant unique associé aux visiteurs accédant à la plateforme Dailymotion et ayant été exposés au lancement d'une vidéo. Ce chiffre est en effet basé sur l'identifiant technique unique du visiteur cross-plateforme et correspond à la visualisation d'un contenu vidéo \(comptabilisé dès son démarrage\) sur la plateforme Dailymotion.](#)

QUESTIONS SUR LA LUTTE CONTRE LA MANIPULATION DE L'INFORMATION SUR DAILYMOTION

Gestion des risques en matière de désinformation

1. Rappeler la ou les définition(s) des fausses informations (ou de toute notion voisine adoptée) et des phénomènes de manipulation de l'information retenue par Dailymotion pour appliquer sa politique de modération en la matière.

[Dailymotion a basé sa définition de fausses informations sur l'infraction réprimée par l'article 27 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse et s'inspire également du Code de Pratique sur la Désinformation de la Commission Européenne. Ainsi, Dailymotion définit les fausses informations dans sa politique relative aux contenus prohibés de la manière suivante : « Dailymotion prohibe la diffusion de discours ou d'informations fausses, tronquées, trompeuses et/ou malveillantes risquant de troubler l'ordre public et/ou l'opinion publique ».](#)

[L'intégralité de la politique relative aux fausses informations est disponible sur notre politique relative aux contenus prohibés \(\[disponible ici\]\(#\)\) qui est une partie intégrante de nos conditions générales d'utilisation et sur notre centre d'aide \(\[disponible ici\]\(#\)\).](#)

2. Comment Dailymotion articule-t-il sa politique de modération et le respect de la liberté d'expression et de communication sur son service, notamment dans la perspective de l'entrée en vigueur du règlement européen du 19 octobre 2022 sur les services numériques ?

[Dailymotion est engagé depuis sa création en 2005 à promouvoir la liberté d'expression tout en étant une plateforme sécurisée et accessible à tous. En effet la liberté d'expression est l'une des](#)

valeurs clés du Service Dailymotion qui a mis à disposition de ses utilisateurs des fonctionnalités pour encourager les débats.

Pour ce faire, Dailymotion prohibe en effet la publication des contenus illicites et interdit également d'autres types de contenus qui vont à l'encontre de sa [Politique relative aux contenus prohibés](#). Dailymotion permet à ses utilisateurs, y compris à ceux qui ne détiennent pas de comptes sur la plateforme de signaler des contenus. Dailymotion a effectué et continue d'opérer une mise à jour son Service pour se mettre en conformité avec les responsabilités qui lui incombent telles que définies dans le Règlement européen du 19 octobre 2022 sur les Services Numériques.

Pour illustrer cette mise en conformité, il est désormais possible sur le Service Dailymotion de faire appel des décisions de modération, ces demandes peuvent être émises de la part de l'utilisateur ayant signalé un contenu ainsi que de la part de l'utilisateur ayant publié le contenu en question. Dailymotion a également prévu un canal privilégié qui est d'ores et déjà opérationnel pour y accueillir les signalements qui émaneront des signaleurs de confiance.

3. Pour quelles raisons Dailymotion n'est-il pas signataire du Code européen renforcé de bonnes pratiques sur la désinformation (CED) ? Envisage-t-il de s'y associer à l'avenir ?

Comme le prouve ses précédentes déclarations, Dailymotion est un Service qui jusqu'à présent a été peu sujet à la désinformation. Dailymotion a estimé la mise en conformité avec le Règlement sur les Services Numériques comme un chantier prioritaire en comparaison avec l'adhésion au CED. De fait, Dailymotion est conscient que ce Code européen n'est pas réservé aux grandes plateformes et qu'il vise également à inclure des acteurs de plus petites tailles et aux ressources plus limitées. Ainsi, Dailymotion n'exclut pas de rejoindre cette initiative à l'avenir.

Moyens et mesures en situation spécifique

4. Quelles mesures Dailymotion met-il en œuvre pour lutter contre la manipulation de l'information en lien avec :
- **la guerre en Ukraine,**
 - **le changement climatique,**
 - autres situations spécifiques (à préciser) ?

Comme expliqué précédemment, Dailymotion a mis en place une politique relative aux contenus prohibés qui comprend des politiques liées à la désinformation. Ces politiques ont été complétées par la mise en place d'un groupe d'experts au sein de notre équipe de modération dont l'une des missions est dédiée à l'approfondissement des investigations autour de contenus, notamment relatifs à la désinformation, qui ont déjà été qualifiés mais également de lancer de nouvelles recherches en se basant sur des indicateurs de risques prédéterminés ou à la suite d'évènements spécifiques tels que la guerre en Ukraine, le changement climatique ou concernant les scrutins électoraux. Dailymotion est résolument engagé, à hauteur des risques propres à sa plateforme, à lutter efficacement contre la désinformation.

Ces processus s'ajoutent aux outils automatisés et permettent à Dailymotion de s'appuyer à la fois sur des technologies innovantes et sur l'analyse humaine pour lutter contre les contenus de désinformation.

Actualités du service en matière de lutte contre la manipulation de l'information

5. Dailymotion a lancé une nouvelle version de son service en mai 2023. Quels sont les principaux changements ?

Dailymotion a dévoilé un nouveau positionnement basé sur un algorithme qui ambitionne d'exposer ses utilisateurs à différents points de vue afin que ces derniers puissent se forger des avis plus éclairés. Il convient de noter que la mise à jour du Service Dailymotion a été effectuée afin d'attirer un public plus jeune sur la plateforme Dailymotion en offrant une expérience différente de celles offertes par les autres plateformes de vidéo.

Ainsi, pour permettre une expérience plus enrichissante ont été inclus de nouvelles fonctionnalités, telles que les « React » où les utilisateurs peuvent réagir aux contenus postés sur la plateforme avec une courte vidéo (maximum 45 secondes) afin de partager leurs points de vue de façon directe, authentique et constructive. Chaque « React » contribue ainsi à apporter un avis différent, une vision personnelle sur un sujet donné. Parmi les nouveaux changements mis à disposition, a également été ajouté la fonctionnalité des sondages qui permet de voter sur les sujets du moment pour partager son avis et découvrir ceux des autres utilisateurs de la plateforme. Dailymotion qui était jusqu'à présent très actif et reconnu comme un acteur mettant à disposition un lecteur vidéo, entend dorénavant devenir davantage une plateforme de destination. D'autres changements seront introduits dans les mois à venir.

Notamment, Dailymotion a affirmé que la recommandation des contenus sur le service permettait « l'exploration ». Pouvez-vous en expliquer les mécanismes ?

En effet, Dailymotion a développé des algorithmes qui privilégient l'exploration de contenus (en opposition aux algorithmes d'optimisation). Expliqué en termes simples, l'exploration, incite l'utilisateur à découvrir de nouveaux sujets d'intérêt en présentant des contenus qui ne correspondent pas encore à un intérêt détecté par l'algorithme. Ainsi seront davantage mises en avant des suggestions sur une même thématique mais avec des points de vue qui diffèrent afin de donner moyen à l'utilisateur d'avoir une opinion nuancée sur un sujet. L'algorithme en question va en effet analyser (via les métadatas et le titre de la vidéo) puis détecter d'autres contenus avec un positionnement différent.

Cette approche va à l'encontre de l'algorithme d'optimisation ; qui est celui majoritairement privilégié par la plupart des autres plateformes et qui consiste à recommander à un utilisateur des contenus qui correspondent à ses intérêts détectés selon des signaux actifs prédéterminés.

Ce choix, d'exposer plus régulièrement ses utilisateurs à de nouveaux sujets d'intérêts et d'autres opinions a pour objectif de donner la possibilité aux utilisateurs de se forger un avis plus exhaustif et éclairé.

6. À cette occasion, Dailymotion a annoncé le lancement d'une fonctionnalité intitulé « React » qui permet de commenter un contenu vidéo (ce qui était impossible jusqu'alors) par une courte vidéo.

- Dailymotion entend-il développer les fonctionnalités sociales de la plateforme ?

Dailymotion entend développer une plateforme vidéo permettant à ses utilisateurs de découvrir des contenus de tous horizons en y incluant de nouvelles fonctionnalités, d'une manière différente de celle proposée par les autres acteurs du marché.

- A-t-il mis en œuvre des mesures particulières ou nouvelles pour lutter contre la manipulation de l'information sur ces vidéos « react » ?

La modération des contenus « React » transite via les mêmes canaux que les vidéos. S'agissant d'une nouvelle fonctionnalité, notre équipe de modération est particulièrement vigilante sur ce type de contenus en matière de désinformation.

- La modération des vidéos « react » a-t-elle des particularités par rapport aux autres mesures de modération déjà déployées ?

L'objectif des « React » est de créer du débat sur une grande variété de sujets. Il convient effectivement de noter, étant donné le format réactif de ces contenus, qu'une attention particulière est portée à l'âge des internautes postant ce type de contenus et que nous veillons à ce qu'aucune donnée personnelle ne soit divulguée. Ces instructions particulières fournies aux modérateurs s'ajoutent à la politique relative aux contenus prohibés.

- les signalements des vidéos « react » font-ils l'objet d'une priorisation par les équipes de modération quand ils sont émis par l'auteur du contenu auquel réagit l'auteur du « react » ?

A date, il n'y a aucune priorisation au regard de la personne émettant le signalement, en attendant la liste des signaleurs de confiance. S'agissant d'une nouvelle fonctionnalité, les signalements de ce type de contenus sont priorisés dans notre console de modération.

7. Selon quels critères les « créateurs à la une » et les « topics populaires » sont-ils mis en avant sur Dailymotion ?

Les catégories « créateurs à la une » et « topics populaires » fonctionnent de manière automatique et selon les mêmes principes, il s'agit de contenus émanant de comptes partenaires professionnels qui par essence ont des contenus qualitatifs et qui sont dans l'actualité.

Notamment, un utilisateur peut-il payer pour que son compte ou son contenu soit mis en avant dans ses espaces ?

Non, il n'est pas possible pour les partenaires de payer pour que leur compte ou leurs contenus y figurent.

8. Dailymotion est invité à décrire les processus d'utilisation de la technologie « Signature » développée par l'INA pour détecter la publication de contenus relatifs à la manipulation de l'information déjà modérés.

Dailymotion peut être amené à créer une signature numérique des contenus retirés sous le motif de désinformation grâce à la technologie de signature numérique développée par l'Institut National de l'Audiovisuel (INA). Ainsi, dès qu'un contenu est mis en ligne sur la plateforme Dailymotion il est comparé avec les différentes empreintes répertoriées sur cette base de données afin d'en empêcher la réapparition en effet cette technologie permet de bloquer toute tentative de remise en ligne strictement identique.

Examen approfondi du placement des publicités

9. Quelles sont les mesures prises par Dailymotion pour :
- empêcher que des communications commerciales soient apposées à côté de fausses informations ou sur les contenus de comptes en propageant massivement ?

Dailymotion n'autorise pas la diffusion de publicité sur les comptes dits « UGC » (générés par des utilisateurs) mais autorise les annonces commerciales uniquement sur des contenus émanant de comptes partenaires professionnels. Cette décision de ne pas monétiser l'intégralité des contenus sur la plateforme est un choix qui cause un préjudice économique à la société mais qui s'avère protecteur des annonceurs publicitaires.

- lutter contre le détournement des systèmes publicitaires pour la publication de fausses informations sous la forme de communications commerciales ?

Dailymotion est engagé à lutter contre le détournement des systèmes publicitaires et veille à ce qu'aucune fausse information soit diffusée sous la forme de communication commerciale. Concernant la vente d'espaces publicitaires en France, Dailymotion peut soit opérer directement auprès d'agences qui sont clairement identifiées, soit opérer via la vente d'espace publicitaire en programmatique. Pour ce dernier il s'agit de contrats qui contiennent des clauses qui interdisent un certain nombre de publicités dont la désinformation. De plus, l'absence de sponsoring de contenu ou de promotions de ce type sur la plateforme Dailymotion permettent de lutter contre le détournement des systèmes publicitaires. Par ailleurs, Dailymotion recourt à des mesures pour lutter contre la fraude publicitaire qui permettent d'offrir aux annonceurs un écosystème vidéo sécurisé et robuste face aux tentatives de fraudes.

- informer les annonceurs des violations commises et leur permettre de faire un recours ?

Dailymotion n'a pas eu à informer un annonceur d'une quelconque violation commise sur le territoire français en 2022. Si tel avait été le cas, l'annonceur aurait été contacté directement par nos services.

10. Dailymotion coopère-t-il avec des tiers pour prévenir les risques de manipulation de l'information concernant les communications commerciales ?

Non.

Publicités politiques

11. Comment l'utilisateur de Dailymotion est-il informé des raisons pour lesquelles il est ciblé par une publicité politique ou un contenu d'information se rattachant à un débat d'intérêt général ayant fait l'objet d'une promotion ?

Dailymotion a publié une Politique relative à la confidentialité de ses utilisateurs ([disponible ici](#)) et une Politique relative à l'utilisation des cookies ([disponible ici](#)) qui expliquent comment les données sont collectées, utilisées, et partagées. Ces informations sont également mises à disposition sur le centre d'aide de Dailymotion.

Par ailleurs comme expliqué précédemment le Service Dailymotion a fait le choix de ne pas recourir au sponsoring de contenu, il est donc impossible de faire « gonfler artificiellement » son audience.

12. Dailymotion prévoit-il de développer une interface (API ou autre) permettant aux utilisateurs et au monde de la recherche d'effectuer des recherches

personnalisées sur les contenus politiques et les contenus d'information se rattachant à un débat d'intérêt général ayant fait l'objet d'une promotion qui ont été diffusés sur Dailymotion et le cas échéant, quelles seraient les conditions d'accès ?

Dailymotion coopère présentement avec l'ONG OpenMined et des chercheurs dans le cadre de travaux conduits en parallèle de l'Appel de Christchurch portant sur des données relatives aux algorithmes de recommandation. Dailymotion s'engagera sur d'autres projets au cas par cas et en déterminera les conditions d'accès en temps voulu selon les spécificités requises par chaque projet.

13. Dailymotion coopère-t-il avec des tiers pour prévenir des risques de manipulation de l'information concernant les publicités politiques et les contenus d'information se rattachant à un débat d'intérêt général ayant fait l'objet d'une promotion ?

Non.

Intégrité des services

14. Quels moyens Dailymotion déploie-t-il pour contrer les techniques, tactiques et procédures (TTPs) entendues telles qu'établies dans le cadre du CED (voir annexe) ? D'autres pratiques de manipulation ont-elles été observées sur Pinterest ?

Dailymotion a mis en place de nombreuses mesures pour contrer les TTPs (telles qu'établies dans le CED) qui sont pertinentes avec le Service Dailymotion. Ainsi Dailymotion a lancé la vérification systématique des comptes via un code envoyé par courriel lors de la création de ce dernier sur la plateforme Dailymotion. De nombreuses dispositions établies par le CED ne sont cependant pas adaptées, par exemple le Service Dailymotion ne dispose pas de fonctionnalités de messagerie.

Quant à la question sur les autres pratiques qui auraient pu être observées sur Pinterest, Dailymotion n'en est pas au courant.

15. Dailymotion coopère-t-il avec d'autres opérateurs pour le partage d'informations relatives aux opérations d'influence « cross-plateformes » ?

Dailymotion coopère avec le réseau de l'appel de Christchurch pour les contenus liés au terrorisme et à l'extrémisme violent mais n'a à date pas de système similaire sur les sujets liés à la manipulation de l'information.

Encapacitation (« empowerment ») des utilisateurs

16. Quels sont les moyens mis en place pour permettre aux utilisateurs d'évaluer la fiabilité des sources d'information rencontrées sur Dailymotion ?

Dailymotion dans sa politique relative aux contenus prohibés ainsi que dans son centre d'aide a publié des listes d'exemples non-exhaustives afin d'illustrer quels types de contenus peuvent s'afférer à de la désinformation, ces listes sont régulièrement mises à jour afin d'avertir ses utilisateurs des tendances émergentes en termes de désinformation.

Encapacitation (« *empowerment* ») de la communauté des chercheurs

17. Dailymotion compte-t-il permettre au monde de la recherche un accès en temps réel aux données non sensibles de manière anonymisée pour étudier les risques systémiques relatifs à la désinformation sur son service et, le cas échéant, sous quelles conditions ?

Comme expliqué aux questions 12 et 15, Dailymotion collabore déjà avec le milieu de la recherche et souhaite répondre positivement aux demandes qui lui seraient adressées pour étudier les risques liés à la désinformation, Dailymotion jugera ces demandes au cas par cas. Cela étant dit, Dailymotion qui n'est pas considéré à date comme une très grande plateforme en ligne tel que prévu par le Règlement sur les Services Numériques, ne sera donc pas dans l'obligation légale d'ouvrir ses données non sensibles à destination du monde académique.

18. Dailymotion mène-t-il (seul ou avec des chercheurs) des études sur les risques systémiques relatifs à la désinformation sur le service ?

Sans que cela soit une obligation, Dailymotion dans un but de mieux comprendre l'usage de son Service conduit régulièrement des audits sur les risques rencontrés sur son service sur une grande variété de sujets y compris sur les sujets liés à la désinformation.

Encapacitation (« *empowerment* ») de la communauté de vérification des faits

19. Dailymotion recourt-il à des organismes de *fact-checking* externes et indépendants sur le service et le cas échéant, comment préserve-t-il l'éthique et la transparence des règles pour les organismes avec lesquels il a une relation contractuelle ?

Dailymotion n'a pas recours à des organismes de fact-checking. Les règles relatives à la modération sont applicables pour tous les contenus y compris avec les organismes avec lesquels nous avons une relation contractuelle via des clauses spécifiques.

QUESTIONNAIRE COMPLEMENTAIRE – SUIVI ANNUEL

20. Dailymotion est invité à commenter les préconisations formulées par l'Arcom dans son précédent bilan sur la lutte contre la manipulation de l'information (rappel en annexe) et à préciser si des mesures ont été prises à cet égard.

Dailymotion est un Service qui à date est comparativement aux autres acteurs du marché peu touché par les contenus relatifs à la manipulation de l'information mais qui malgré ses ressources limitées œuvre pour réduire tous les risques liés à la désinformation sur son Service. Ainsi Dailymotion est en accord avec les préconisations émises par l'Arcom dans son précédent bilan, mais relève que ces objectifs sont davantage applicables aux acteurs tels que les très grandes plateformes en ligne tel qu'édité par le Règlement sur les Services Numériques.

21. Dailymotion pourra également faire état de toute autre actualité et toute évolution notable en matière de lutte contre la manipulation de l'information sur son service depuis sa précédente déclaration annuelle.